



SOLIDARITÉ INCENDIE

VOICI LA LISTE DES DONS ACCEPTÉS POUR LES SINISTRÉS

Dons acceptés :

- **Eau** (bouteilles)

KITS DE SURVIE :

Lampes torches, multiprises, rallonges, couvertures de survie, sacs de couchage, lits de camp, tables et chaises de camping, masques de nuit, bouchons d'oreille.

PRODUITS POUR ENFANTS :

Brosses à dents pour enfants, produits d'hygiène pour bébés (couches tailles 1,7 et 8), réhausseurs de siège auto.

VAISSELLE JETABLE :

Couverts, assiettes et gobelets.

PRODUITS ALIMENTAIRES NON PÉRISSABLES :

Chips, madeleines, sucre, biscuits pour petit-déjeuner, céréales, gâteaux, café, thé, compotes, conserves, lait, aliments pour bébés, pâtes, riz, plats cuisinés, fruits secs.

PRODUITS D'HYGIÈNE :

Protections pour personnes âgées (couches et alèses), savons, serviettes de toilette.

POUR LES ANIMAUX :

Cages de transport, laisse, gamelles, croquettes pour chiens et chats, litière.

FAUNE SAUVAGE :

- Sérum physiologique
- Dacryosérum
- Compresses
- Bandes auto-agrippantes médicales
- Sanitol
- Vinaigre ménager
- Alèses jetables ou lavables
- Croquettes

 **Merci pour votre solidarité ! Se référer strictement à cette liste**

Lieu de dépôt :

- **Salle de réunion de la mairie : lundi au vendredi 9h/12h et 14h/18h et samedi 9h/12h.**
- **Espace Mendès à Saintes : à partir du Mercredi 29 juillet à partir de 10h à 12h et de 14h à 16h.**

Fermé le week-end (sauf indication contraire).